

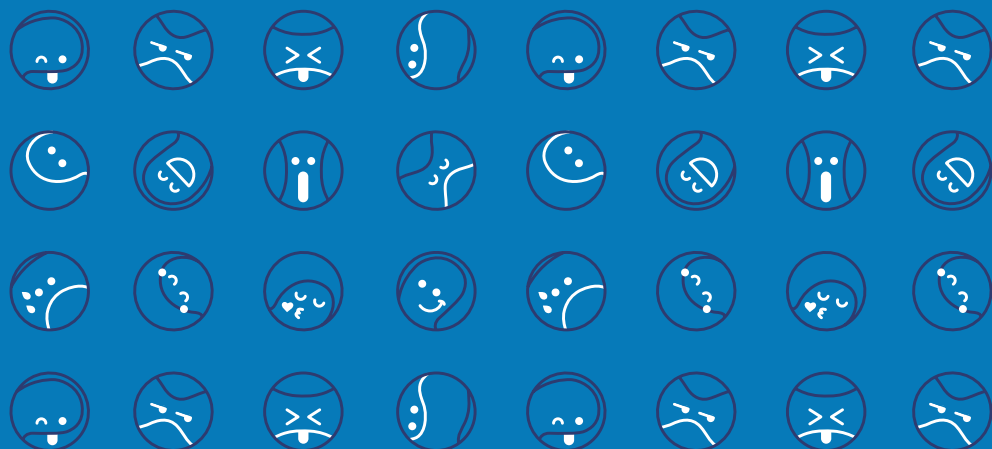


NOTRE PROGRAMME

AVANTAGES
CLUBS



UNE NOUVELLE ÉNERGIE
POUR LA LIGUE AURA 2018





NOTRE ORGANISATION : DYNAMIQUE & EXPÉRIMENTÉE

UNE ÉQUIPE MOTIVÉE ET ENGAGÉE AU SERVICE DES CLUBS (DIVERSITÉ, CRÉDIBILITÉ, JEUNESSE, ENVIES DE CHANGEMENT)

Des bénévoles aux compétences complémentaires, d'Aurillac à Thonon Les Bains, dont l'ambition est d'être au service des clubs. Issus du milieu du tennis ou occupant des postes à responsabilité, managers d'entreprises ou de la fonction publique, ils adhèrent à la vision du tennis que leur fait partager Gilles MORETTON. Tous ont déjà joué un rôle majeur dans le développement du tennis dans nos régions : commission fédérale, président(e) et élu(e) de ligue, de comité, secrétaire, trésorier, membre de commission. Une équipe qui a toute la confiance de son leader, un homme fédérateur toujours à l'écoute.

RÉUSSIR LA FUSION EN

APPLIQUANT UNE GOUVERNANCE

TRANSPARENTTE ET ÉTHIQUE :

Sous l'autorité de la Fédération, les Ligues comme les Comités constituent les soutiens des clubs en charge de mettre en oeuvre sur le terrain les orientations et décisions fédérales. Ils assurent aujourd'hui leurs missions de manière assez hétérogène et souvent descendante. Ainsi les clubs perçoivent souvent leurs actions comme déphasées avec la réalité du terrain, y trouvant plus de charges et de contraintes que le véritable appui dont ils ont besoin. Les événements récents et les conflits récurrents au plus haut niveau de notre Fédération étalés dans la presse provoquent l'incompréhension massive des clubs, qui, au quotidien, font vivre notre sport sur le territoire. Il nous appartient donc, et c'est une responsabilité majeure, d'entendre ces critiques et d'y apporter des réponses dans les domaines qui relèvent de nos compétences pour :

- Plus de proximité
- Plus d'écoute et d'échanges
- Plus de transparence
- Plus de reconnaissance
- Plus d'aide



- Une organisation très décentralisée par équipes de terrain et missions opérationnelles dans les comités
- La création à la Ligue d'un référent service au club
- Mise à disposition d'outils de communication et de prospection (marketing) pour faciliter le recrutement des nouveaux licenciés
- La consultation des clubs (avis) sur les projets de Ligue importants qui les concernent
- La création du trophée des clubs pour récompenser les initiatives originales et novatrices et les médiatiser (ndlr : les initiatives plutôt que le trophée)
- Publication trimestrielle de décisions et des comptes

UNE ORGANISATION EFFICACE

AU SERVICE DES CLUBS

Les meilleurs engagements ne peuvent être tenus sans une organisation opérationnelle performante.

La clé de la réussite repose sur les fondamentaux suivants :

- Le travail d'équipe

- Le fonctionnement en réseau

- Le fonctionnement par projet

- La priorité à la transversalité sur la verticalité

- Les compétences des ressources humaines

Mais aussi sur :

- La confiance

- La responsabilité

C'est sur ces principes que les salariés et dirigeants bénévoles conduiront l'action de terrain. C'est dans cet esprit, qu'avec vous élus et enseignants de clubs, nous relèverons ensemble les challenges en matière de résultats sportifs et de conquête de nouveaux licenciés.

Pour autant cette organisation devra tenir compte des différences importantes entre les très grands clubs, les clubs moyens et les plus petits. Tous n'ont pas les mêmes attentes ni les mêmes besoins. C'est au travers de partenariats pluriannuels forts adaptés aux besoins spécifiques que seront mis en œuvre les actions dans tous domaines ou des progrès sont possibles et des résultats attendus.

NOTRE VOLONTÉ D'AGIR POUR MODERNISER NOS INFRASTRUCTURES

De la qualité et du nombre de nos infrastructures dépendent étroitement l'importance et l'influence de notre sport sur le territoire. Il faut bien constater que le tennis se pratique plus en indoor qu'à l'extérieur.

Cette évolution est davantage justifiée pour les écoles de tennis dont le fonctionnement sous nos climats et notamment en montagne est interrompu en période hivernale. Des inégalités fortes existent également en matière de lieux de convivialité et de confort de travail (club house) entre les grands clubs bien équipés et une majorité de clubs.



- Mettre en oeuvre le schéma directeur des infrastructures adopté par la Région et la Fédération pour la période 2018-2021
- Etablir pour chaque projet un lien étroit avec le club et avec l'accord du maître d'ouvrage le dossier de synthèse des besoins et des contraintes
- Fournir les éléments concernant les choix techniques
- Conseiller le maître d'ouvrage et le club pendant toutes les étapes du projet jusqu'à sa réalisation
- Promouvoir le plan club house en relation étroite avec la mise en oeuvre du plan club attractif
- Promouvoir la terre battue en particulier pour les clubs qui disposent d'équipes d'entretien

1.

METTRE EN PLACE NOTRE POLITIQUE DE PROXIMITÉ EN DONNANT DES MOYENS AUX COMITÉS ET AUX SECTEURS TERRITORIAUX

La création de la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes suscite des interrogations légitimes des dirigeants qui considèrent déjà nos ligues actuelles comme trop éloignées du terrain et donc des clubs et de leurs préoccupations. Les craintes principales concernent, bien sûr, les compétitions mais aussi le loisir, les entraînements des jeunes et l'administration. L'un des engagements phares de notre programme est de décentraliser les moyens humains et financiers et de créer des relais de proximité (clubs géographiquement proches par exemple)



● Décentraliser l'organisation pour que les moyens humains soient sur le terrain, en s'appuyant sur les Comités départementaux pour la conduite des actions de proximité.

● Développer et créer des entités de concertation sur de petits secteurs (à l'échelle des échanges qui existent déjà entre clubs proches : 10-20 kms) pour des mutualisations bénéfiques aux clubs.

● Ces entités peuvent devenir la base pour des accords gagnants gagnants (mise à disposition des courts pour les compétitions départementales contre des aides financières ou des moyens humains (équipe de DE,) et servir de bases départementales aux Comités.

● Octroyer un budget pour ces entités afin que les clubs se réunissent et participent au schéma directeur régional des installations (courts

couverts, clubs-houses, rénovation de courts). Regroupées, elles pourront alors : proposer et gérer des formats de rencontres ; mutualiser les installations couvertes à leur disposition et les commandes de matériel ; mettre en oeuvre des plateaux et tournois jeunes (défis = terme plus d'actualité utilisé uniquement en DSA)

● Délocaliser les réunions du Comité de Direction de la Ligue et inviter à cette occasion les Présidents de clubs de proximité.

● Augmenter nettement les moyens humains affectés à l'accompagnement des clubs dans tous les domaines : sportif (détection, entraînement, développement), administratif et juridique.

● Réaliser un audit pour déterminer et aider les clubs en grande difficulté.

2.

APPORTER DES RESSOURCES FINANCIÈRES AUX CLUBS ET REMBOURSER 20% DU PRIX DES LICENCES

La situation patrimoniale de la nouvelle ligue régionale résultant de la fusion des 3 anciennes entités a été expertisée sur la base des bilans agrégés. Il en ressort une situation financière saine avec un fonds de roulement important. Le niveau élevé de la Marge Brute d'Autofinancement (MBA) permettra de mettre en place une politique différente plus volontariste et surtout tournée vers les clubs. Il est clair que dans la durée du mandat électif sur trois exercices, sa définition se fera progressivement mais, il est acquis que nous orienterons ces ressources vers les clubs.



● Rembourser sur la durée du mandat 20% du prix des licences à tous les clubs.

● Rechercher de manière active de nouveaux sponsors afin de renforcer les ressources propres de la ligue régionale, à l'image de ce que les clubs réalisent.

● Optimiser les ressources internes en recherchant les synergies et économies d'échelle.

● Aider au financement des projets clubs via les Comités

● Prendre en compte l'activité des bénévoles en intégrant la valorisation du bénévolat dans les comptes

● Mettre en ligne, dans un souci de transparence, la publication trimestrielle des comptes

L'étude des comptes au 30/09/2016 a été réalisée (sur la base des documents comptables certifiés) relatifs à l'exercice 2015/2016.

3.

PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LE TENNIS LOISIR, EN INVESTISSANT NOTAMMENT DANS LES PROJETS SUR MESURE : LE TENNIS, UN SPORT POUR TOUS QUI S'APPREND DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE !

C'est une hygiène de vie se pratiquant à tous les âges, que l'on soit un homme ou une femme. Il est individuel et collectif (doubles et équipes), physique et mental. Enfin, c'est une école de la vie avec des valeurs et des repères éducatifs qui commencent à l'école de tennis. L'école de tennis c'est l'avenir de notre sport, c'est elle qui recrute et forme les joueuses et joueurs de demain qui constitueront nos licenciés amateurs, compétiteurs de tous niveaux. Pour les meilleurs, c'est notre élite qui représentera son club dans les épreuves sur le chemin du haut et du très haut niveau. Bien former, mieux former constitue donc un enjeu majeur. La GALAXIE TENNIS est un excellent outil en cours de mise en place et qui nécessite encore de fortes améliorations.



- Poursuivre et amplifier le déploiement de la Galaxie Tennis en collaboration avec les clubs ;
- Compléter la Galaxie tennis par la mise en place de la méthode pédagogique Cooleurs® tennis par les enseignants formés et capitaliser sur l'expérience pilote de Grigny (69)
- Recentrer l'apprentissage du tennis au cœur des clubs
- Réduire l'inégalité territoriale des chances en soutenant les initiatives de mutualisation et de partenariat entre les clubs et leurs écoles de tennis ;
- Aider les clubs à assurer un enseignement continu en créant une équipe mobile d'intervention. Elle appuiera ponctuellement un club temporairement privé d'enseignants ;
- Mieux former nos enseignants pour qu'ils soient davantage acteurs de la promotion du club et mettre en place avec eux un vrai plan opérationnel d'amélioration des compétences ;

La qualité de l'enseignement dispensé est primordiale pour l'attractivité et la performance de nos Ecole de Tennis. De fortes inégalités entre les territoires existent, il est nécessaire pour nous de les réduire. Nos clubs sont globalement bien organisés et performants en matière de compétition traditionnelle avec des joueuses et joueurs assidus et fidèles qui, souvent, sont aussi des dirigeants. Leurs attentes sont généralement satisfaites. Cette situation contraste avec le tennis loisir où des progrès importants sont à faire pour fidéliser les pratiquants en apportant les bonnes réponses à l'évolution générale rapide des modes de consommation du sport. Cette population représente un enjeu majeur représentant un nombre de licenciés et de licenciés potentiels importants. Et ce sont eux qui contribuent de manière forte à l'équilibre financiers des clubs. La prise en compte de ces nouvelles attentes doit être renforcée et se placer au coeur du projet du club, avec l'aide de la Ligue.

● Dans le prolongement des mesures fédérales, initier pour les jeunes une Charte des droits et des devoirs;

● Promouvoir le jeu de double dans nos écoles ;

● Inciter à la création de Commissions Jeunes pour les impliquer et les motiver le plus tôt possible, une fois adulte, ils pourront devenir des relais efficaces dans les bureaux des clubs

● Investir massivement avec l'aide de clubs volontaires pour élaborer des projets sur mesure répondant aux attentes du public loisir;

● Inciter à la mise en place de programme d'animation /détente/ formations encadrés ;

● Promouvoir les tournois non homologués aux formats variés ;

● Financer le développement du Fit tennis, du Padel et du tennis bien-être ;

● Promouvoir le double qui favorise le sport d'équipe et la convivialité ;

● Apporter une aide à la conception d'un club attractif (situation, accès, courts, animations, garderie, parking ..).

4.

ÊTRE À L'ÉCOUTE DES DEMANDES DES PRATIQUANTES, POUR ADAPTER NOTRE SPORT AU PUBLIC FÉMININ

Nous avons un déficit important dans les effectifs du tennis féminin. Les statistiques sont formelles : qu'il s'agisse des adultes, des adolescentes ou des petites filles ; qu'il s'agisse du tennis loisir ou de la compétition ; à tous les niveaux, les baisses sont avérées depuis plusieurs années. Or, notre sport convient, non seulement parfaitement à la population féminine mais aussi à toute la famille ! Et il ne saurait être question de se priver de cette mixité.



● Agir auprès des présidentes de club et plus largement des dirigeantes afin de les sensibiliser fortement à cette problématique, les interpeller, et recueillir leurs suggestions pour construire un plan d'action.

● Augmenter la parité hommes-femmes dans la population des DE. On constate actuellement un déficit du nombre de DE femmes.

● Privilégier dans la vie du club, le jeu, l'ambiance chaleureuse dans les apprentissages et l'entraînement.

● Adapter les horaires et les formats de compétition aux nouvelles contraintes familiales et professionnelles.

● Mettre en valeur l'apport du tennis sur le bien-être, la santé physique et mentale ainsi que le plaisir de jouer comme préalable à l'envie de faire des matchs.

● Intégrer dans la formation des enseignants, des modules adaptés avec des interventions de spécialistes (psychologues et sociologues)

5.

FACILITER LA PRATIQUE DU TENNIS POUR LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les actions solidaires et sociales s'inscrivent dans une démarche de développement durable de notre sport. Le tennis un sport réservé à tous reste encore un objectif que trop partiellement atteint. Malgré les efforts déjà réalisés, la situation de l'intégration dans nos clubs des personnes en situation de handicap doit être poursuivie et amplifiée. En effet, ce n'est encore qu'un trop faible nombre de pratiquants potentiels qui, aujourd'hui, ont intégrés nos structures pour pratiquer leur sport. Nous avons tous le devoir d'ouvrir plus grand nos portes à ces publics, non seulement pour rétablir une plus grande égalité des chances mais également pour nous enrichir mutuellement et découvrir les exploits dont ils sont capables et les leçons de vie qu'ils nous donnent.



● Bâtir avec les ligues concernées un plan d'action volontariste. L'objectif? Doubler en 3 ans le nombre de pratiquants actuels.

● Inciter et accompagner les clubs à créer de nouveaux tournois.

● Mettre en place une formation spécifique des enseignants.

● Former à la ligue un référent rattaché à l'équipe technique.

● Créer 3 centres d'entraînements dédiés.

● Organiser avec les ligues concernées les compétitions et recevoir les championnats de France.

● Créer une Commission spécifique et nommer des référents territoriaux

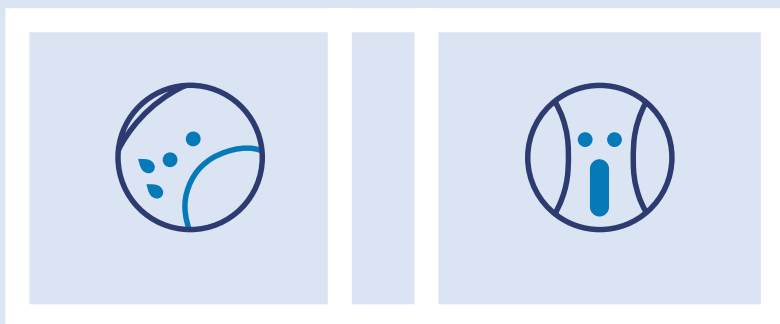
● Développer des journées animations spécifiques sur des lieux publics tennis tour actions solidaires et sociales en lien étroit avec les collectivités et les organismes spécialisées.

● Faire de la ligue AURA la ligue de référence pour l'intégration dans nos clubs de tous les handicaps

6.

FAIRE DU CLUB LA PIERRE ANGULAIRE DU PARCOURS ÉDUCATIF, DEPUIS L'ÉCOLE JUSQU'À LA COMPÉTITION ET L'ARBITRAGE

Le parcours éducatif du jeune espoir doit être plus clairement développé : de l'école de compétition à la signature d'une charte avec les parents, des relations avec l'école, le collège, le lycée et l'université, y compris en facilitant l'accès aux universités et grandes écoles grâce au tennis. Un compétiteur est un licencié fidélisé.



DÈS L'ÉCOLE DE TENNIS

- Inculquer des valeurs fortes au jeune joueur.
 - Mutualiser les accompagnements des enfants pour améliorer les problèmes de déplacements lors des compétitions jeunes.
 - Former les jeunes à la préparation mentale.
 - Réorganiser en profondeur l'entraînement de nos meilleurs jeunes.
- Dans quel but ? Mettre au centre l'intérêt de l'enfant.
- Sensibiliser les parents sur leurs obligations et engagements
 - Organiser des rencontres interclubs, hors formats FFT, pour préparer la compétition.

POUR ATTEINDRE LA COMPÉTITION :

- Se servir de l'équipe mobile d'intervention de DE, de l'Equipe Technique de Ligue pour l'accompagnement des jeunes en compétition.
 - Mieux Former les meilleurs jeunes et les accompagner dans leur parcours vers le haut niveau (la charte des droits et des devoirs).
 - Renforcer la collaboration des DE club avec les DE ligue.
 - Porter un regard attentif sur les sections sportives, les Académies.
Les aider significativement: clubs formateurs, aides spécifiques.
 - Inciter au développement de plateaux de rencontres de jeunes
 - Indiquer le club de formation du jeune sur la licence tout au long de son parcours
-

ENCADRÉ PAR UN ARBITRAGE EFFICACE ET MODERNISÉ :

- ① Favoriser les actions visant à former nos jeunes à l'arbitrage
 - dans les écoles de tennis, faire participer les jeunes à l'arbitrage lors des journées Jeu et Match ainsi que dans les plateaux/regroupements
 - Proposer à des A2/A3 des interventions lors de ces regroupements, si possible en présentiel, sinon vidéos.
 - ② Encourager la création d'école d'arbitrage en secteurs, pilotée par des A2/A3 qui transmettent leur passion
 - ③ Soulager les clubs en créant un service de désignation de tous les officiels de la compétition où cela est obligatoire (rencontres par équipe pré nationale & nationale).
-

④ Proposer des formations en ligne en complément des formations en direct.

⑤ Proposer des recyclages réguliers aux JAT/JAE, notamment pour ceux qui sont peu actifs ou dont les prestations sont à revoir, incluant la partie informatique (GS, AEI...)

⑥ Permettre la validation d'acquis par l'expérience pour certains JAT, en leur proposant une remise à niveau simple sur leurs éventuelles lacunes

⑦ Evaluer davantage les prestations proposées par les JAT dans leur ensemble (présence, qualité tableaux, empathie...)

⑧ Revaloriser et uniformiser les planchers pour les officiels (arbitres, juge arbitres) afin d'éviter excès ou surenchères.

7.

SOUTENIR L'INNOVATION DES CLUBS ET FAVORISER LE RECOURS AUX NOUVELLES TECHNOLOGIES

Ces dernières années, des avancées notables ont été réalisées. Elles doivent être amplifiées pour mieux répondre à l'attente des pratiquants, notamment des jeunes. Il s'agit d'un challenge majeur pour réussir la conquête d'un nouveau public et la fidélisation de nos licenciés.



● Moderniser et apporter une assistance technique dans la gestion informatique par les clubs (ADOC, AEI, GS).

● Relayer et exploiter les moyens de communication de la FFT.

● Créer des pages de la Ligue utilisant les réseaux sociaux comme support de liens entre les adhérents (Facebook et Twitter)

● Plateforme ouverte au travers du site de la Ligue permettant le dialogue permanent avec les clubs.

● Ouvrir les clubs aux non adhérents ou adhérents d'autres clubs, licence W (réservation et paiement en ligne, applications Smartphone, communautés,)

● Favoriser la mise en place d'expérimentations de tout type, inciter chaque comité à proposer des initiatives en ce sens.

● Mettre en oeuvre et assurer la formation des applications connectées, (connaissance du matériel).

● Mise en place d'un forum (bourses à idées, retours d'expériences, partage d'idées, d'animations, etc.) au niveau du secteur et du comité.

● Développer l'innovation au tennis (assouplissement, changement de règles du jeu), encourager l'expérimentation, utiliser les jeux vidéo pour fidéliser les jeunes.



8.

FORMER ET VALORISER LES ENSEIGNANTS ET LES BÉNÉVOLES DES CLUBS

« LA FORMATION CONSTITUE LA CLÉ DE VOÛTE D'UNE LIGUE PERFORMANTE »



Elle est un enjeu transversal majeur pris en compte au niveau fédéral avec le futur institut national de formation. C'est en effet de sa qualité que dépendent les performances, la compétitivité et l'attractivité de nos clubs. Elle devra évoluer et s'adapter pour mieux répondre aux exigences d'une concurrence toujours plus forte. Le passage du licencié adhérent associatif au licencié client plus individualiste et plus exigeant est une évolution irréversible qu'il convient de prendre en compte.

Aujourd'hui notre organisation de la formation dans les 3 centres de formation de Clermont, Grenoble et Lyon présente des modes de fonctionnement hétérogènes avec des points forts et des faiblesses qu'il conviendra d'unifier. Si les formations initiales des enseignants (DE/DES/CQP) sont assurées dans des conditions satisfaisantes, il faut bien constater que des progrès majeurs sont à faire en matière d'évolution des compétences des enseignants, de formation des dirigeants ainsi que des salariés.

C'est de notre capacité à relever ce défi que dépendront les résultats de demain dans tous les domaines qui vont des résultats sportifs aux effectifs de licenciés.



● Elaborer avec les clubs dans les 6 premiers mois de la mandature un plan de formation très ambitieux

● Ce plan répondra aux principes forts suivant :

- une proximité et une décentralisation maximale des formations sur les territoires ruraux.
- des modules communs pour les formations diplômantes
- des modules sur mesure et dispensés en Intra pour les Grands Clubs aux besoins spécifiques. (par exemple : entraînement, coaching sportif et gestion, animation et marketing d'un club)
- un plan de formation musclé des formateurs qui fera appel aux ressources des clubs (enseignants mais aussi dirigeants)

- Création d'une formation complémentaire du DE adaptée à l'évolution de sa mission (technique, commerce, social) et à sa relation avec son employeur. Formation s'adressant aux DE déjà en place dans les clubs.
- Rendre plus accessible la formation CQP par une alternance équilibrée théorique et pratique.
- Mise à disposition du service juridique de la Ligue pour une médiation des conflits président/DE.
- Assurer le soutien de la Ligue pour une formation et des conseils de gestion de la relation salariale.
- Mettre en place une équipe compétente, opérationnelle et mobile de formateurs.
- Créer un Institut Régional de Formation

9

AIDER LES CLUBS À S'INTÉGRER ET À ÊTRE ACTEUR DE LEURS ENVIRONNEMENTS INSTITUTIONNELS ET ÉCONOMIQUES

Face à la réduction des financements publics, de nombreux clubs, et notamment les plus petits, font face à des difficultés financières importantes. Ils doivent être soutenus dans leur recherche d'aides financières. Nous conduirons une réflexion pour des mutualisations d'emplois (brigade de DE, intercommunalités), d'équipements avec la Région, le Département, les Communautés d'Agglomérations et les Communautés de Communes. Par ailleurs, il est essentiel de se tourner vers l'entreprise. Celle-ci a déjà commencé sa collaboration avec le tennis, via essentiellement les compétitions Tennis Entreprise®. Elle a tout intérêt à développer également le tennis loisir comme vecteur de bien-être et de cohésion sociale. Elle doit aussi devenir une solution pour le sponsoring ou le mécénat car financièrement le parrainage et le financement participatif constitueront un vecteur important d'équilibre et de développement dans les années à venir.



- Aider les clubs à être mieux connus de la municipalité et de la Communauté de Communes (Memento du Comment aborder et négocier avec vos collectivités ? Comment connaître leur politique ? Compléter le dossier FFT avec les adresses, téléphones, des collectivités locales.
- Signer des partenariats dans le cadre du Tennis à l'école.
- Faire des propositions pour profiter des rythmes scolaires.
- Encourager la construction de structures couvertes par la Communauté de Communes (mutualisation des moyens)
- Réactiver les rapprochements avec le milieu universitaire (type CNUt)
- Construire un véritable partenariat avec l'entreprise.
- Elaborer un kit de propositions destinées aux entreprises pour une collaboration gagnante-gagnante. (Partenariats, échanges de services, crèches, accueil des salariés, salle réunion/club house, modification des statuts. etc.).
- Mettre à disposition un kit sponsoring type afin d'aider les clubs dans leur démarche commerciale et détaillant les offres d'achat de prestations de l'entreprise au club.

10.

METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE ÉVÉNEMENTIELLE POUR PROMOUVOIR LE TENNIS DANS NOS RÉGIONS

Notre sport a besoin de temps forts qui mobilisent les forces du tennis et le médiatise. Nos jeunes (et moins jeunes) doivent s'identifier à nos joueuses et joueurs de talents pour progresser et aimer le tennis. En effet, nos championnats individuels ou par équipe n'intéressent qu'un cercle trop restreint d'initiés et leur publicité est difficile. La couverture équilibrée du territoire régional par des Tournois et des manifestations internationales constitue un axe fort de notre programme. Notre objectif est clairement de soutenir les tournois existants, d'en créer de nouveaux et de recevoir des compétitions internationales majeures. Gilles Moretton, par son parcours, son expérience et son réseau relationnel avec les grands joueurs et joueuses du circuit international est doté de toutes les compétences pour porter cette action afin de faire rayonner notre sport en Auvergne Rhône Alpes (comme il l'a fait par le passé).



● Saisir toutes les opportunités pour recevoir la FED CUP et la COUPE DAVIS

● Conforter et faire monter les tournois majeurs jeunes et adultes existants

● Créer de nouveaux tournois internationaux dans les catégories jeunes et adultes répondant aux besoins fédéraux et locaux pour faire progresser notamment nos meilleur(e)s jeunes et adultes, mais aussi pour accueillir des joueurs de tous horizons.

● Saisir toutes les opportunités pour recevoir des championnats nationaux et internationaux Senior/Séniors plus

● Développer les formules nouvelles de compétitions féminines

● Mettre en place un tournoi des légendes (promotion du tennis avec d'anciennes gloires)

● Utiliser les compétitions de haut niveau pour inviter nos jeunes petits champions encadrés par leur BE (observations, analyse de la gestuelle, de la tactique, QCM, etc.)

FOCUS SUR LA FORMATION

UNE VOLONTÉ DE DÉVELOPPER LA FORMATION DANS LA LIGUE AURA

Pour remplir sa mission de formation, la ligue devra définir dans un premier temps les publics et les objectifs, viendront ensuite la mise en oeuvre des moyens et la définition des critères d'évaluation

PROPOSITION DE STRUCTURE

Le département de la formation sera un département essentiel de l'organigramme de la Ligue tels que pourront l'être les pôles financiers ou sportifs.

- LES PUBLICS

- ① Les candidats au diplôme de brevet d'état ou à une formation qualifiante (CQP)

- ② Les moniteurs diplômés d'état et les assistants moniteurs

- ③ Les salariés des ligues et comités départementaux

- ④ Les élus des ligues et comités départementaux

- ⑤ Les dirigeants de clubs

- ⑥ Les officiels, arbitres

- ⑦ Les parents et les jeunes joueurs à haut potentiel

- LES MODALITÉS

LA FORMATION INITIALE

Destinée essentiellement aux candidats au monitorat de tennis ou à un CQP d'assistant au moniteur.

L'équilibre financier de ce Centre de Formation passe par l'activation de nos réseaux pour augmenter les recettes financières issues de la collecte de la taxe d'apprentissage dans l'hypothèse où ce centre possède l'agrément pour bénéficier de ces versements.

● QUELLE UTILISATION DE CES NOUVELLES RESSOURCES ?

Accompagner certains jeunes joueurs à haut potentiel pour organiser si besoin du soutien scolaire voire du rattrapage si le jeune venait à ne pas pouvoir suivre certains cours pour participer à des tournois internationaux ou regroupements fédéral. Cet accompagnement sera mis en oeuvre en concordance avec le projet des parents.



FOCUS SUR LA FORMATION



POUR L'ENSEMBLE DES FORMATIONS OU REGROUPEMENTS,
IL EST IMPÉRATIF DE PROPOSER UN CALENDRIER ANNUEL,
INCLUANT LES LIEUX, LES PROGRAMMES ET SI POSSIBLE LES INTERVENANTS.
LA GESTION DES CANDIDATURES SERA EFFECTUÉE PAR LE SERVICE DE FORMATION
DE LA LIGUE OU DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX

LA FORMATION CONTINUE

En direction des publics suivants :

- **LES MONITEURS DIPLÔMÉS D'ÉTAT ET LES ASSISTANTS MONITEURS**

Pour eux nous devons périodiquement proposer des regroupements soit au centre de ligue, mais surtout dans les bases départementales. Les contenus et programmes feront l'objet d'une concertation avec les intéressés.

- **LES SALARIÉS DES LIGUES ET DES COMITÉS DÉPARTEMENTAUX**, comme tous les salariés doivent bénéficier du Compte personnel de Formation et pouvoir choisir les domaines dans lesquels ils souhaitent se former. Les regroupements pour échanges de pratiques sont également indispensables pour activer ce type de formation entre pairs, mais également présidents de clubs et moniteurs.

- **LES ÉLUS DES LIGUES ET COMITÉS DÉPARTEMENTAUX, LES DIRIGEANTS DE CLUBS** surtout pour ceux qui débutent dans ces fonctions seront rapidement invités à des regroupements où interviendront en duo des élus chevronnés pouvant témoigner de leur vécu, mais également des professionnels issus de grands services ou corps d'état tels que URSSAF, Commissaires aux comptes, Assureurs, pompiers pour le domaine de la sécurité, cette liste n'est pas exhaustive.

- **LES OFFICIELS, ARBITRES, DIVERS**

La formation mise en place aujourd'hui paraît efficace, il faut cependant poursuivre ce travail avec les formateurs actuels pour trouver les points d'amélioration. La formation initiale et les regroupements de remise à niveau ou de groupes d'échanges sont pour ce public également indispensables.

CES PROPOSITIONS NE SONT PAS SIMPLEMENT À DESTINATION DU TENNIS,
MAIS DE TOUTES LES DISCIPLINES ASSOCIÉES : PADEL, SPORT ADAPTÉ ,ETC....

AVANTAGES CLUBS



UNE NOUVELLE ÉNERGIE
POUR LA LIGUE AURA 2018

Gilles Moretton
www.avantages-clubs.fr